

**Administration communale de Schifflange
Syndicat Intercommunal SYCOSAL**

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Services

Date limite de remise des plis : 02/07/2025 12:00

Lieu : Administration Communale de Schifflange (via portail des marchés publics)

Intitulé : COLLECTE ET TRANSPORT DES DECHETS DES COMMUNES MEMBRES DU SYCOSAL

Description : Le présent marché concerne la collecte, le transport et le traitement/ recyclage des déchets des communes membres du Sycosal (Syndicat intercommunal pour la collecte, l'évacuation et l'élimination des déchets des communes : Bettembourg, Kayl, Mondercange, Roeser, Rumelange, Schifflange et Leudelange). Le marché est divisé en 5 lots séparés : les déchets ménagers (lot 1), les biodéchets (lot 2), les déchets encombrants (lot 3), les déchets de vieux papier (lot 4) et les déchets de vieux verre (lot 5). L'opérateur économique peut soumettre une offre pour un seul lot, plusieurs lots ou pour tous les lots. Début du contrat: 01/01/2026 Durée du contrat: 5 ans

Critères de sélection : Les conditions minima suivantes sont requises : • Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible : 500.000 €

- Au moins trois (3) références satisfaisantes dans les 3 dernières années, pour la collecte, le transport et/ou la valorisation / recyclage des déchets dans l'une des catégories suivantes : déchets ménagers (lot1), Bio-déchets (lot 2), déchets encombrants (lot 3), des déchets de vieux papier (lot 4) et/ou des déchets de vieux verre (lot 5). Ces références doivent être appuyées de leurs certificats de bonne exécution.
- Si le soumissionnaire postule pour le lot 1, une des trois (3) références doit obligatoirement porter sur la collecte des déchets ménagers.
- Le soumissionnaire doit être en possession de l'autorisation du G.D. Luxembourg pour le ramassage et le transport des déchets destinés à l'installation d'élimination (lot 1 et lot 3) ou bien de valorisation/recyclage des déchets concernés (lot 2, lot 3, lot 4 et Lot 5).
- En ce qui concerne les lots 3, 4 et 5, le soumissionnaire doit également être en possession de l'autorisation du G.D. Luxembourg pour le négoce des déchets concernés.

Important : toutes les pièces nécessaires à la preuve de ces conditions minima de participation sont obligatoirement à fournir lors de la remise de l'offre sous peine d'exclusion.

Conditions d'obtention du dossier : Les cahiers des charges et bordereaux de soumission peuvent être téléchargés sur le portail des marchés publics. Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.

Réception des plis : Les pièces conformes à la législation et à la réglementation sur les marchés publics doivent se trouver sur le portail des marchés publics avant l'heure fixée pour l'ouverture.
ATTENTION REMISE ELECTRONIQUE OBLIGATOIRE

No. avis complet sur pmp.lu: 2501253

Rizo Agovic, Président du Sycosal.